

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques
Question écrite n° 65731

Texte de la question

Mme Laure de La Raudière interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur le nombre de contribuables, par tranche d'imposition, qui ont été nouvellement redevables de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, au titre des revenus 2012, puis au titre des revenus 2013.

Texte de la réponse

Le nombre de foyers fiscaux imposés est de 18,1 M au titre des revenus 2011 et de 19,1 M au titre des revenus 2012. Ce nombre est estimé à 17,4 M au titre des revenus 2013. Au titre des revenus 2012, 0,09 M de foyers fiscaux ont été taxés marginalement à 0 %, 1,8 M l'ont été à 5,5 %, 13,1 M à 14 %, 3,8 M à 30 %, 0,3 M à 41 % et 0,06 M à 45 %. Au titre des revenus 2013 (données relatives à environ 99 % des foyers attendus), 0,06 M de foyers fiscaux ont été taxés marginalement à 0 %, 0,4 M l'ont été à 5,5 %, 12,2 M à 14 %, 4,3 M à 30 %, 0,4 M à 41 % et 0,06 M à 45 %.

Données clés

Auteur : Mme Laure de La Raudière

Circonscription: Eure-et-Loir (3e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 65731 Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé: Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>7 octobre 2014</u>, page 8362 Réponse publiée au JO le : <u>17 mars 2015</u>, page 1956